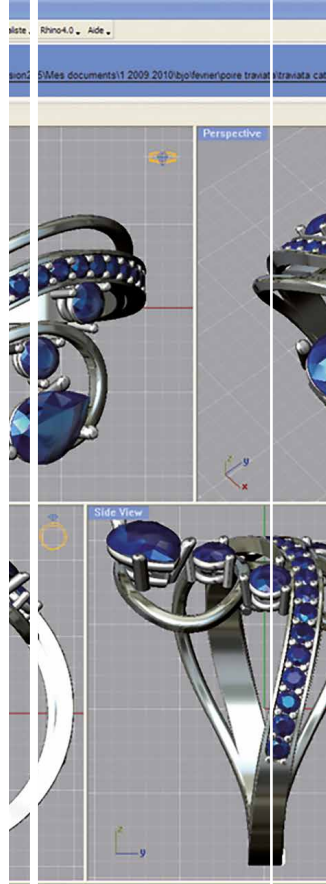
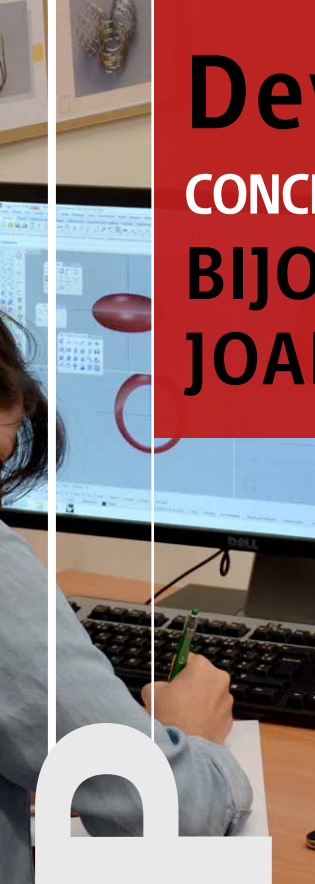


Devenir CONCEPTEUR 3D BIJOUTERIE JOAILLERIE



GRÂCE AU CERTIFICAT DE QUALIFICATION
PROFESSIONNELLE



BJOC

Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie
et Activités Connexes



Le CQP : conçu par les professionnels pour les professionnels

Le Certificat de qualification professionnelle (CQP) est délivré par une branche professionnelle. Il atteste d'une qualification dans un emploi déterminé et est reconnu par toutes les entreprises de la branche.

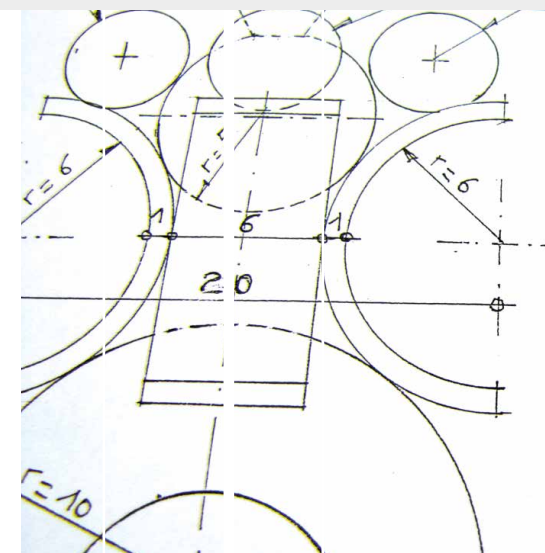


Le concepteur 3D bijouterie-joaillerie conçoit et réalise, à partir de différents supports (dessins, photos, croquis...), les fichiers techniques informatiques nécessaires à la réalisation de pièces prototypes et maquettes de bijouterie-joaillerie, en respectant les critères esthétiques et les contraintes techniques et budgétaires de fabrication.

Les compétences évaluées

Le CQP concepteur 3D en bijouterie-joaillerie se compose de 5 activités :

- 1] Étudier et préparer le modèle de pièce numérique
- 2] Réaliser ou faire réaliser une ébauche du modèle de pièce
- 3] Réaliser le prototype et/ou la maquette
- 4] Préparer et améliorer les fichiers informatiques en vue de la réalisation et de la production
- 5] Communiquer avec ses interlocuteurs et assurer une veille



Ses atouts

Pour les salariés et futurs salariés

- Obtenir une qualification opérationnelle valable dans toutes les entreprises
- Faire reconnaître ses compétences acquises en situation de travail
- Développer de nouvelles compétences, grâce à un parcours de formation adapté

Pour les entreprises

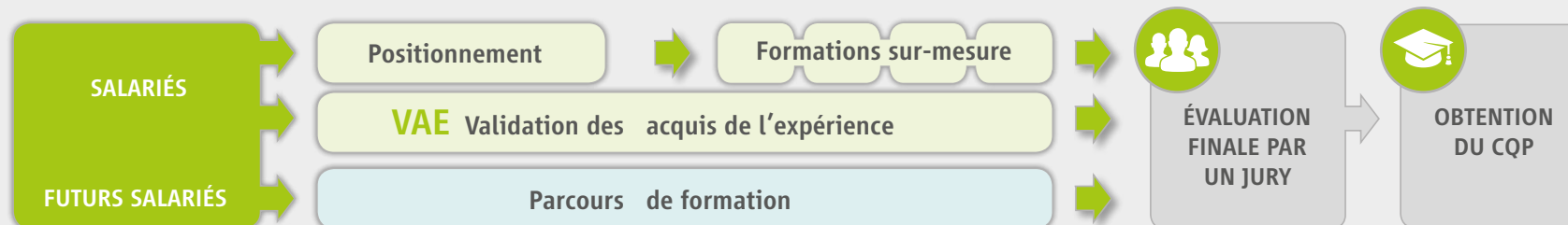
- Renforcer les compétences des salariés et donc la performance de l'entreprise
- Recruter et former de nouveaux professionnels sur un métier-clé de l'entreprise
- Fidéliser et motiver les salariés

Qui peut obtenir le CQP ?

- Les salariés en activité
- Les demandeurs d'emploi

Un parcours de formation sur-mesure

Le parcours alterne périodes en organisme de formation et en entreprise.



Questions-réponses



Je suis chef d'entreprise, quel est l'intérêt pour mes salariés ?

Le CQP a été conçu par des professionnels et répond aux besoins opérationnels des entreprises. Il permet de fidéliser et motiver les salariés en reconnaissant leurs compétences ou en les faisant monter en compétences dans le cadre d'une mobilité interne. Il peut également permettre de recruter de nouveaux salariés.



Je suis salarié, pourquoi obtenir le CQP ?

Vous travaillez depuis plusieurs années et souhaitez faire reconnaître officiellement vos compétences ? Vous désirez évoluer dans votre poste, votre entreprise et acquérir de nouvelles compétences ? Vous cherchez un emploi stable ? Le CQP est fait pour vous !

Le secteur de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, cadeau en bref

▶ 9 000 salariés

▶ 3 000 entreprises

CONTACT UTILE : FFBJOC (Fédération française de la Bijouterie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie, du cadeau, des perles et des activités qui s'y rattachent). **01 40 26 98 00**

